

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion du Lundi 25 Septembre 2023

Président : M. FOPPIANI

Présents : Mme GUILIANI - MONNEY

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser la « demande de changement » via Footclub validée par les deux clubs le lundi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00 :

La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain (Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

La commission

Souhaite une bonne saison sportive à tous nos clubs.
-conseille aux clubs de prendre connaissance des modifications réglementaires concernant les règlements sportifs à compter de la saison 2023-2024.

FUTSAL D1 / D2 -Horaires / dates / matchs-

553055 – ASC VITRY

D1 Futsal 1 : Jouera tous ses matchs le **SAMEDI à 12h30 au Gymnase Paul Eluard**

D2 Futsal 2 : Jouera tous ses matchs le **VENDREDI à 20h30 au Gymnase Halle des Sports Rabelais**

D2 Futsal 3 : Jouera tous ses matchs le **VENDREDI à 20h30 au Gymnase Halle des Sports à Vitry/serine En alternance**

507502 – RUNGIS US

D2 Futsal 1 : Jouera tous ses matchs le **VENDREDI à 20h30** au Gymnase Mistral à Fresnes

507502 – B2M

D2 Futsal 3 : Jouera tous ses matchs le **DIMANCHE 18h30** au Gymnase Saluden à Neuilly Sur Marne (sous réserve de changement)

FUTSAL D1

26035538 – VSG FUTSAL 2 / CHEVILLY LARUE Futsal D1 du 22/09/23

Match de Coupe de France le même jour (prioritaire).

La Commission reporte la rencontre au Vendredi 20/10/2023 à 20h.

Prévenir vos adversaires.

26035536 – CITOYEN DU MONDE / AS HAY 94 FUTSAL Futsal D1 du 23/09/23

Match de Coupe de France le même jour (prioritaire).

La Commission reporte la rencontre au Samedi 07/10/2023 à 14h.

Prévenir vos adversaires.

26035534 – VITRY CA / MAISONS ALFORT FC Futsal D1 du 21/09/23

Match de Coupe de France le même jour (prioritaire).

La Commission reporte la rencontre au Jeudi 19/10/2023 à 20h30.

Prévenir vos adversaires.

FUTSAL D2

FORFAIT GENERAL après parution des calendriers

-550211 – VISION NOVA- Futsal D2 (courriel du 21/09/23)

-526258 – LUSITANOS ST MAUR US – Futsal D2 (courriel du 21/09/23)

*La Commission enregistre le **forfait général des équipes.***

Avis aux clubs concernés.

En souhaitant vous revoir la saison prochaine.